

Télégrammes : Octave Klaba de nouveau DG d'OVH, Une loi US de riposte aux cyberattaques, Les traducteurs battent les IA, Eblink devient Belge

Octave Klaba à nouveau DG d'OVH. Selon un communiqué, le directeur technique aurait décidé de reprendre la main sur la société en qualité de directeur général. Il remplace Laurent Allard, qui avait été intronisé CEO en février 2015. Dans la nouvelle organisation, il sera en charge de « *créer et animer* » le comité stratégique de l'entreprise « *avec pour mission la définition de la stratégie, le pilotage du planning stratégique, les affaires publiques et les alliances stratégiques* ». Octave Klaba précise le périmètre de son retour aux commandes de l'hébergeur et fournisseur de Cloud, « *je me consacre désormais à l'exécution de la stratégie, la mobilisation des équipes et l'accompagnement de nos clients au quotidien* ». Cet objectif s'inscrit dans le plan Next Level qui vise notamment un chiffre d'affaires d'un milliard d'euros à horizon 2020 et le recrutement de plus de 1000 collaborateurs sur les deux prochaines années.

Une loi US pour riposter contre les cyber-attaques. Les victimes d'attaques informatiques auront-elles bientôt le droit de riposter avec les mêmes armes? C'est l'objet d'une proposition de loi qui vient d'être déposée aux Etats-Unis. S'il est adopté, le projet de loi propose que les entreprises cyber-attaquées puissent « *accéder à l'ordinateur de l'attaquant sans son autorisation [...] pour récolter des informations afin de constater une activité criminelle et la partager avec les forces de l'ordre ou de perturber l'activité non autorisée* ». En revanche, aucune initiative destructive ne sera autorisée. Ne serait-ce que pour éviter d'éventuels dommages collatéraux comme les PC zombies et autres terminaux connectés enrôlés par les pirates dans le cadre d'attaques DDoS, par exemple. Proposé par le républicain de Géorgie Tom Graves, l'Active Cyber Defense Certainty Act (ACDC) viendra amender la loi Computer Fraud and Abuse Act (CFAA) qui s'applique aujourd'hui sur les questions relatives aux cyber-crimes.

Les traducteurs-interprètes battent les IA. Il y a quelques semaines nous nous faisons l'écho [d'un concours organisé à Séoul entre les traducteurs-interprètes et des IA](#) spécialisées dans la traduction (Google Translate, Naver Papago et Systran) Certaines s'appuient sur la technologie NMT (Neural Machine Translation) pour améliorer la qualité de la traduction. Humains et IA ont dû traduire des articles anglais en Coréen et inversement. Résultat, les traducteurs-interprètes ont obtenu une note moyenne de 25 sur 30, alors que les IA ont obtenu des notes comprises entre 10 et 15. Cette faiblesse s'explique par le fait que les IA ne comprennent pas le contexte d'où une traduction maladroite dans 90% des cas. Mais cela ne désespère pas les éditeurs d'IA de traduction, « nous sommes au niveau de l'école primaire, nous devrions atteindre le niveau du collège d'ici 1 ou 2 ans », explique Kim Yoo-seok, directeur de Systran.

EBlink devient belge. Spécialisée dans les technologies de transport de données sans fil

(fronthaul) pour les réseaux mobiles, la société Eblink change de nationalité. De française, elle devient belge. Cette opération s'effectue dans le cadre de l'investissement que fait Capital E, fonds belge spécialisé dans l'électronique, qui investit 3 millions d'euros et reprend les actifs et la marque de Eblink SA. Le nouvel Eblink devient un groupe doté d'une maison mère installée en Belgique avec une filiale en France. Eblink propose une technologie de réseau hybride qui permet d'atteindre des performances spectrales annoncées jusqu'à 20 fois supérieures à celles de l'industrie. En 2014, [Eblink revendiquait un débit de 7,2 Gbit/s](#). Eblink va désormais s'attacher à développer ses offres en direction des grands opérateurs mobiles américains et profiter de la dynamique de la 4G et des futurs déploiements de la 5G pour assurer son développement dans un marché du fronthaul estimé à 20 milliards d'euros en 2020.